

lead to the destruction of the fertile top soil and the reduction of large areas to sand or even bare rock, while the decrease in water-supplies and lowering of the water-table leads to a decrease and eventual cessation of rainfall which was formerly regular.

The process can be checked by re-forestation and by the introduction of measures for the conservation of water-supplies, but at the point which it has reached in many parts of Africa it seems impossible to save large areas of soil from destruction without radical modifications in traditional native methods of agriculture and pasturing. Changes which are regarded as urgent by experts are the abandonment of the practice of firing the bush, the introduction of a regular crop rotation, the use of manure, a drastic reduction in the numbers of native stock and the paddocking of those that remain. Two attitudes towards the changes desired can be observed in the remarks of the different speakers. One simply demands stern measures to 'combat the wasteful and improvident habits of the people'. The other, exemplified in the Report of the Ecological Survey of Northern Rhodesia and in Sir Frank Stockdale's speech, recognizes that the habits in question have their roots deep in the institutions of the peoples concerned, and were not only harmless but in many cases well adapted to local circumstances before those circumstances were changed by European agencies. It is hardly a fair ground of reproach against the African that he has not instinctively adapted to the new conditions methods which must have been evolved at the cost of hard experience over many generations. Matters now have reached a point where some tribes are threatened with actual starvation if they do not give up their cherished cattle. The dilemma is serious, and it is clear that here it is too late to counsel respect for African values, and vain merely to draw the moral from the indifference to the facts of native society that could light-heartedly attempt to teach the African to utilize land in an economic manner simply by allowing him less land to use. Yet the need remains to proceed with an understanding of what the changes which may have to be forced upon them will mean to the tribes concerned, and as far as possible to direct those changes along the lines which native society can follow with least strain, and native opinion accept with least resentment. No anthropologist, however great his sympathy for the African's attachment to his own customs, would maintain that in a case like this they must be left undisturbed; but anthropologists can with justice claim that the social implications of measures of such moment to African life should be taken into account in addition to purely technical considerations. (*Communicated by* DR. L. P. MAIR.)

L'Avenir de l'agriculture congolaise.

LA reprise économique de la colonie, rendant au célèbre discours que le Prince Royal de Belgique prononça au sénat le 25 juillet 1933 toute son

actualité, M. Leplae, directeur général honoraire du service de l'agriculture au Ministère des Colonies, en a repris l'étude dans les numéros de mars et de mai 1937 de la revue *Congo*.

Après avoir rappelé certains passages, qui en ce temps de crise avaient donné lieu à des commentaires variés, l'auteur affirme nettement que le discours présentait un tableau exact du problème économique du Congo belge. Le Duc de Brabant conseillait de baser le progrès futur de l'agriculture au Congo, moins sur une multiplication notable des entreprises agricoles capitalistes, que sur une très large extension de l'agriculture indigène. Dans celle-ci la production agricole serait assurée par l'indigène, travaillant non plus comme salarié, mais comme paysan libre, propriétaire de son terrain. Le Prince estimait que, dans la situation mondiale de l'époque, l'avenir appartiendrait aux colonies où l'exploitation de la terre se ferait dans les conditions les plus économiques, ce qui ne peut avoir lieu d'après lui que par l'indigène. Il conseillait que, pendant quelques années au moins, le Gouvernement n'accorde plus de concessions nouvelles aux Européens dans les régions susceptibles d'un développement agricole par les indigènes. Ceux-ci doivent de plus atteindre le paysannat sous sa forme la plus intégrale, accéder à la propriété et jouir d'une liberté économique complète. L'Européen conserverait un rôle très important: l'achat des produits, leur transformation, leur transport et leur exportation. Il est de toute évidence que les exploitations européennes existantes seraient maintenues, et l'État aurait le devoir de soutenir celles que la crise économique aurait mises en péril; mais une grande multiplication de ces entreprises ne serait pas désirable.

Examinant précisément les moyens qui, dans le nouvel essor économique, peuvent — selon les vœux du Duc de Brabant, aujourd'hui le Roi — être mis en œuvre pour développer l'agriculture indigène, M. Leplae estime que la plantation par l'indigène d'arbres producteurs tels que caféiers, cacaoyers, palmiers, hévéas à caoutchouc, sur une partie des jachères abandonnées annuellement serait la mesure la plus facile en même temps que la plus immédiatement efficace. De ce chef, en effet, chaque parcelle acquerrait une valeur commerciale; même si elle ne pouvait être vendue, elle pourrait être donnée en location. De plus, d'après les usages indigènes, cette parcelle resterait la propriété du planteur aussi longtemps qu'il en continuerait la culture ou l'usage. Du coup le paysannat indigène serait établi sur une très grande échelle, et son statut pourrait être établi par le Gouvernement, sans que les usages traditionnels en reçoivent une atteinte. De l'avis de l'auteur cependant, la mission civilisatrice des Belges ne sera pas remplie par la seule plantation de millions d'arbres. Un progrès plus notable encore, déjà réalisé dans certaines colonies voisines, devrait y être ajouté, à savoir l'exécution de certains défrichements définitifs, dans lesquels le service de l'agriculture organiserait une colonisation agricole indigène, comprenant l'élevage des bêtes bovines et l'usage d'instruments attelés pour l'ameublissement du sol.

C'est évidemment l'introduction dans la société indigène des cultures de produits d'exportation demandés par les marchés d'Europe et d'Amérique qui se trouve à l'avant-plan dans le projet esquissé par M. Leplae. Pour la réaliser, l'expérience acquise depuis quinze ans au Congo belge ne lui fait voir que l'application des cultures obligatoires et éducatives se prolongeant pendant une période plus ou moins étendue. Elle sera plus courte si les valeurs des produits restent normales et permettent de les payer aux indigènes à des prix relativement élevés. Dans l'hypothèse contraire, elle devra être continuée plus longtemps.

Sans doute, les résultats obtenus par cette méthode pour la culture du riz et surtout celle du coton, sont-ils aujourd'hui remarquables. Il faut se rappeler néanmoins que l'introduction et le développement d'une culture rémunératrice chez une population indigène de l'Afrique centrale se sont révélés dans la pratique beaucoup plus compliqués et surtout beaucoup plus coûteux qu'on ne le croyait au début. On peut se demander dès lors, s'il est bien indiqué de généraliser le projet à toute la colonie et de faire du développement de l'agriculture des 11,000,000 d'indigènes du Congo le caractère saillant de la politique de demain. Ne serait-il pas plus opportun de s'inspirer de certains passages du discours et de concentrer provisoirement les efforts sur quelques régions particulièrement favorables à la réussite du paysannat indigène à cause du degré de leur évolution?

A cet égard, il nous semble que les cultures obligatoires telles qu'elles sont conçues dans le plan de l'auteur constituent une intervention économique qui n'est pas encore en harmonie avec le développement général atteint par beaucoup de peuplades de la colonie. Chez plusieurs d'entre elles en effet, la différenciation n'est pas encore assez poussée. On ne peut oublier que le progrès est fonction d'un développement simultané de l'ensemble des manifestations de l'activité humaine: religieuses, morales, intellectuelles, sociales, matérielles. Une brusque progression dans un de ces domaines ne signifie pas nécessairement une marche en avant du front tout entier. Il en résulte, qu'aux risques d'aboutir à une désorganisation du complexe social, il ne faudra user des cultures obligatoires qu'avec une très grande circonspection.

(*Communication du PROFESSEUR N. DE CLEENE.*)

Cape Coast Historical Society.

A CAPE COAST HISTORICAL SOCIETY was founded in 1934 and has now published the first number of its Transactions. The objects of the Society are to undertake historical investigations relating to the Gold Coast, to collect, preserve, and publish important records, to establish a reference library of books, papers, or manuscripts relating to the Gold Coast, and to collate the traditional history of the country and to reduce it to writing.

Any person, irrespective of race and nationality, is eligible for membership. The subscription is 5s. per annum. The funds of the Society will be